



DÉCRYPTER LA DIRECTIVE CSRD

Comprendre la Directive CSRD et se préparer à la conformité dans la grande distribution

12/12/2024 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Rejoignez les directions financières, de la RSE, de la conformité juridique entre autres, d'institutions de renom le temps de cette matinée dédiée à la Directive CSRD.
- Obtenez les clés et les outils pour faciliter votre mise en conformité
- Rencontrez vos pairs confrontés aux mêmes problématiques
- Échangez avec des personnalités au fait de l'actualité pour structurer votre reporting de durabilité

Accueil café

Quelle gestion des échéances pour se conformer rapidement : découvrez les clés de lecture d'autorités réglementaires

- Comment planifier les prochaines échéances réglementaires pour les acteurs de la grande distribution ?
- Enjeux et bénéfices : pourquoi une conformité rapide est-elle essentielle ?
- Face à une réglementation de plus en plus complexe, notamment avec des échéances variant selon la taille des enseignes, le chiffre d'affaires ou la structure de l'entreprise, les acteurs de la grande distribution ont besoin de conseils spécifiques pour décrypter les exigences de la Commission Européenne. Ces nouvelles normes visent à standardiser et uniformiser les informations financières et extra-financières, facilitant ainsi la comparabilité des données entre les entités.
- Cependant, la Directive CSRD ne se résume pas à une obligation réglementaire. Elle peut offrir aux distributeurs de réelles opportunités, comme renforcer leur image auprès des consommateurs soucieux de l'environnement et des investisseurs. En atteignant leurs objectifs de durabilité, les entreprises du secteur peuvent également augmenter leur rentabilité sur le long terme, améliorer leur attractivité en tant qu'employeur, et renforcer leur position sur un marché de plus en plus concurrentiel.
- Nos experts vous présenteront leurs perspectives sur les évolutions de cette directive et les bénéfices d'une mise en conformité proactive.

Récolte de ses données et mise en forme : méthode et outils pour s'organiser en interne

- Quelles équipes mobiliser et quelles compétences internes développer pour gérer la conformité ?
- Quels outils peuvent simplifier la collecte et l'organisation des données ?
- Pour respecter les exigences de la Directive CSRD, les entreprises de la grande distribution devront mobiliser des experts internes sur les thèmes liés à la durabilité. Qu'il s'agisse de la gestion des déchets, de la réduction des émissions de carbone ou des pratiques sociales et de gouvernance, il sera crucial de maîtriser les aspects ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et d'organiser un reporting conforme pour début 2025. Les entreprises de plus petite taille suivront début 2026.
- Nos intervenants discuteront des défis auxquels les distributeurs doivent faire face, comme l'analyse de la double matérialité (impact interne et externe), les techniques de collecte de données en fonction des flux (chaînes d'approvisionnement, produits, ressources humaines...), et la nécessité de standardiser les rapports de durabilité pour répondre aux attentes du secteur.

Pause networking

Comment faire certifier son rapport extra-financier

- Quelle approche adopter pour présenter des données conformes aux attentes des auditeurs et régulateurs ?
- Comment assurer la continuité du reporting extra-financier ?
- Dans le cadre de la Directive CSRD, tous les rapports de durabilité devront être certifiés par un organisme tiers indépendant (OTI) ou un commissaire aux comptes. Pour les enseignes de la grande distribution, où les chaînes logistiques et les opérations sont vastes et complexes, il sera essentiel de garantir la transparence et la cohérence des informations fournies.
- Cette session couvrira les meilleures pratiques pour structurer un audit efficace, les types de données à présenter au public et aux régulateurs, et comment pérenniser la mise en œuvre du reporting extra-financier pour que la durabilité devienne un pilier stratégique à long terme pour les enseignes.

Fin de la matinée

Avec la présence exceptionnelle de

Professionnel(s) du secteur

Qui participe à cet événement

- Distributeurs, Industriels des secteurs : agro-alimentaire, DPH, non-alimentaire, Industriels des PGC, Distributeurs, E-commerçants, Experts
-

Tarifs

- Tarif unique : 495,00 €HT